

Le français louisianais hors de l'Acadiana

Michael D. Picone

University of Alabama

De manière générale, les entretiens effectués dans la périphérie de l'Acadiana semblent renforcer la notion qu'un nivellement linguistique a eu lieu dans la région. Pourtant, concernant la variation entre les pronoms interrogatifs inanimés *qui* et *quoi*, les données provenant de la paroisse des Natchitoches pourraient suggérer également que le français dit « cadien » correspond en fait à un français populaire dont l'aire linguistique, dès l'origine, dépassait les limites de l'étendue géographique traditionnellement associée à la population acadienne, mettant ainsi en cause, du moins en partie, la notion de nivellement. Par ailleurs, certaines données provenant de la Grande-Île et des Plaquemines suggèrent que le français de prestige associé à l'apogée de la société plantocratique laisse encore des traces.

Generally speaking, interviews conducted at the periphery of Acadiana seem to reinforce the notion that linguistic leveling has taken place in the region. Nevertheless, concerning variation between the inanimate interrogative pronouns *qui* and *quoi*, data from Natchitoches Parish might also suggest that so-called “Cajun” French corresponds, in fact, to a form of popular French whose dialect area, from the beginning, extended beyond the geographic limits traditionally associated with the Acadian population, thus putting into question, at least partially, the notion of leveling. Also of interest, data from Grand Isle and Plaquemines Parish suggest that certain features of Plantation Society French, the former prestige dialect, remain in evidence.

Diversité ou unité ?

Tout chercheur qui se penche sur le français louisianais tel qu'il se parle dans une grande variété d'endroits à l'intérieur de l'Acadiana¹ y constate, certes, une assez riche diversité linguistique. Face à cette diversité, des analyses s'esquissent, visant l'organisation possible des démarcations régionales (par exemple, Rottet, 2004 ; Dubois, 2005). Cependant, il faut se garder d'exagérer l'ampleur de cette diversité, car dans tous les endroits examinés le chercheur trouvera également une unité fondamentale aux niveaux phonologique, morphosyntaxique et lexical. En effet, à l'heure actuelle, à cause de la domination progressive de l'anglais (en fonction

Adresse pour correspondance : Department of Modern Languages and Classics, University of Alabama, Box 870246, Tuscaloosa, AL 34587-0246 USA.

Courriel : picone@ua.edu or mpicone@bama.ua.edu.

de l'âge du locuteur) et à cause d'une certaine solidarité transrégionale qui existe entre les locuteurs au seuil de l'âge mûr, on a parfois l'impression que les distinctions linguistiques entre générations sont plus uniformes et plus pertinentes que ne sont les distinctions entre régions (voir, par exemple, Rottet, 2001 ; Dubois et Salmon, dans ce volume). Au sujet des quatre communautés franco-louisianaises sur lesquelles elle s'est penchée, les paroisses de Lafourche, de Vermilion, de Saint-Landry et des Avoyelles, Dubois (2005, p. 300) affirme que :

Malgré tous ces écarts, on remarque l'emploi uniforme de plusieurs formes dialectales [...]. En fait, les usages variables et homogènes sont beaucoup plus nombreux que les emplois catégoriques. Les communautés ne présentent pas différents portraits du français cadien ; elles se distinguent plutôt par leur emploi variable de traits linguistiques.

En partant de la suggestion de Byers (1988), Rottet (2004, dans ce volume) avance l'hypothèse que cette unité régionale correspond probablement à un effet de nivellement progressif en Louisiane. Ce nivellement serait issu d'un contact interdialectal prolongé, aboutissant à l'effacement de nombreuses particularités dialectales et ne laissant que quelques traces, telle la distinction *qui/quoi* (pour désigner le pronom interrogatif faisant référence à une entité inanimée ; selon l'hypothèse, la forme *qui* est liée principalement à la population fondatrice dite « créole » et la forme *quoi* marque la population d'origine acadienne). Ce processus de nivellement expliquerait-il également la divergence entre le français louisianais actuel et le français acadien au Canada ? Pour sa part, Klingler (2005) met en cause le terme même de « français cadien » en s'appuyant sur le cas du français de la paroisse des Avoyelles. Malgré sa place dans le triangle de l'Acadiana, il n'y a jamais eu d'immigration importante de ressortissants acadiens vers cette paroisse et pourtant le français qui s'y parle semble partager à peu près tous les traits du français dit « cadien ». Est-il encore une fois question d'un nivellement ?

Or, pour pouvoir soit confirmer l'hypothèse d'un nivellement, soit la contester ou encore la modifier, il importerait de jeter un regard sur le français qui subsiste à l'extérieur de l'Acadiana, parmi des populations non acadiennes en Louisiane. Une remarque préliminaire s'impose. Pour la plupart, ces populations sont très restreintes, se dénombrant parfois à moins d'une dizaine de personnes et, de ce fait, les données qu'elles peuvent fournir sont de valeur mitigée. Car en partant d'un nombre restreint d'entretiens, on ne peut jamais affirmer avec certitude que l'on a affaire à une représentation complète et authentique d'une plus grande communauté linguistique disparue. Cependant, tout en cherchant à éviter des conclusions inappropriées, il ne faut pas non plus en déduire que le témoignage linguistique de ces quelques locuteurs reste sans valeur. Si nous devons

y trouver à peu près les mêmes traits linguistiques qu'ailleurs, ce serait peut-être un indice de plus à l'appui de l'hypothèse de nivellement. Par contre, si nous devons y trouver des traits linguistiques fort divergents vis-à-vis du français de l'Acadiana, ce serait alors une indication que l'effet de nivellement a été moins déterminant et que l'homogénéité de l'Acadiana doit être expliquée d'une autre manière. Ou alors qu'un nivellement aurait bel et bien eu lieu, mais que, pour des raisons qui restent à établir, les conditions favorisant ce nivellement ne se sont pas étendues jusqu'aux populations francophones périphériques (ou encore que les conditions favorisant ce nivellement n'ont pas duré aussi longtemps parmi les populations périphériques). Il y a, bien sûr, une troisième possibilité : sans exclure un effet de nivellement — surtout pendant tout le dix-neuvième siècle jusqu'au figement qui se serait produit suite à la guerre de sécession — dans le cas où nous trouvons peu de différence en comparant les traits, il est également possible que tous les parlers louisianais aient été assez similaires dès l'origine. En d'autres termes, le profil linguistique des populations francophones hors de l'Acadiana pourrait suggérer que ce que nous appelons le français « cadien », en y cherchant des particularités dialectales acadiennes, correspond en fait à un français populaire assez répandu, tel qu'il se parlait à l'époque de la colonisation initiale au dix-huitième siècle.

L'inventaire des entretiens effectués hors de l'Acadiana

Nous faisons partie d'un groupe de chercheurs qui a travaillé à la constitution d'un dictionnaire du français louisianais. Sous la direction d'Albert Valdman et avec l'appui du *National Endowment for the Humanities*, ce projet est arrivé à une étape très avancée et s'achèvera, dans un prochain avenir, avec la parution du dictionnaire². À une étape initiale du projet, afin d'élargir les données déjà à la disposition de l'équipe, certains membres ont effectué des entretiens dans différentes régions de la Louisiane francophone. En plus de la paroisse de Saint-Landry au centre de l'Acadiana, on nous a donné une mission exploratrice, afin de savoir si le français se parlait encore dans certains secteurs limitrophes et, si oui, d'en obtenir un échantillon. Pour nous acquitter de cette tâche et en fonction des contacts qui se sont manifestés au fur et à mesure, nous avons pu effectuer des entretiens aux endroits suivants :

- dans la paroisse de Livingston, le long de la rivière Amite : 1) à Port-Vincent et 2) à la Côte-française (French Settlement) ; trois personnes au total ;
- dans la paroisse de Jefferson, autour de la baie de Barataria : 1) à Chenière-Caminada, deux personnes ; 2) à la Grande-Île (Grand Isle), cinq personnes et 3) à Lafitte, deux personnes ;

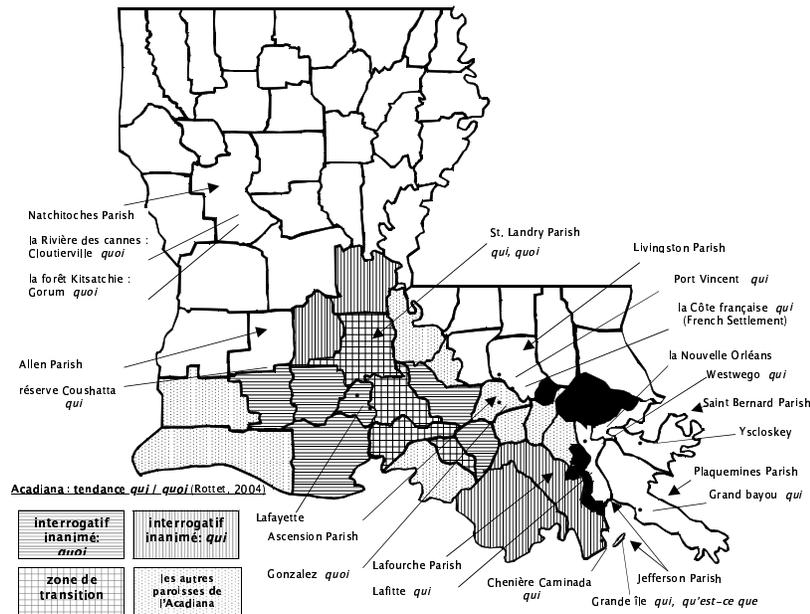


Figure 1 : La Louisiane, montrant les entretiens menés dans les marges et à l'intérieur de l'Acadiana et les contrastes *qui/quoilqu'est-ce-que*. (corpus de Picone, 1992–2003)

- toujours dans la paroisse de Jefferson, dans la banlieue néo-orléanaise : 1) à Westwego, huit personnes, 2) à Marrero, une personne et 3) à Belle-Chasse, deux personnes ;
- dans la paroisse des Plaquemines : 1) au Grand-Bayou, 2) à Diamond, 3) et à la West Pointe-à-la-Hache ; quatre personnes au total³ ;
- dans la paroisse de Saint-Bernard, où il ne restait presque plus d'habitants francophones originaires de la paroisse, malheureusement aucun de nos contacts n'a abouti.

Et dans des zones occidentales,

- en 1992, nous avons déjà effectué un seul entretien dans la paroisse d'Allen, à la réserve amérindienne Coushatta, près de Kinder ;
- en 2003, dans la paroisse des Natchitoches : 1) à Cloutierville, au bord de la Rivière-des-cannes, deux personnes ; 2) à Gorum, dans la forêt nationale Kisatchie, une personne⁴.

Dans ce qui suit, nous ne mettrons en relief que quelques aspects des données relevées lors de ces entretiens, afin d'en considérer les implications relativement à l'hypothèse de nivellement.

Le contraste *quil/quoi*

Présentation des données

Pour revenir à la question du contraste *quil/quoi*, quelle est la distribution qui se manifeste dans les sites périphériques et extérieurs? Comme le démontrent les exemples (1–9) ci-dessous, le pronom interrogatif inanimé *qui* prédomine partout sauf dans la paroisse des Natchitoches et à la Grande-Île. Il faut signaler d'abord que presque tous les locuteurs interviewés à Lafitte et dans la banlieue néo-orléanaise (c'est-à-dire à Westwego, à Marerro et à Belle-Chasse) soit viennent de familles originaires de la paroisse de Lafourche soit ont quitté cette paroisse étant jeunes. En effet, il y a eu un dépeuplement partiel du bayou Lafourche et des îles de la baie de Barataria et un mouvement vers la banlieue sud de la Nouvelle-Orléans pour des raisons climatiques (les ouragans), économiques et sociales (recherche d'emplois, de meilleures écoles, etc.). Parmi ces locuteurs, donc, il n'est pas étonnant que l'usage de *qui* soit quasiment catégorique, car c'est la forme actuellement dominante dans la paroisse de Lafourche. Dans ce cas précis, il semble s'agir tout simplement d'une extension de la zone Lafourchaise. Cependant, ce qui semble être très intéressant pour le présent propos, c'est que le français de la population transplantée représente probablement l'état de la langue dans la paroisse de Lafourche d'il y a une quarantaine d'années. Si la forme *qui* est plus catégorique parmi les transplantés — car il y a variation actuellement dans la paroisse de Lafourche — ceci porterait de l'eau au moulin de Byers et de Rottet en ce qui concerne l'hypothèse de nivellement et montrerait que *quoi* est bien la forme véhiculaire.

En ce qui concerne les autres localités, examinons les exemples suivants⁵ :

- (1) Jefferson, Chenière Caminada : W.C. H (né à Larose), 56 ans (2000) :
 - a. Qui t'appelles ça ?
 - b. Qui c'est que ça ?
- (2) Jefferson, Grande-Île : C.S. F (née à Chenière-Caminada), 84 ans (2000) :
 - a. Qui c'est ?
 - b. Qu'est-ce que y a ?
- (3) Jefferson, Grande-Île : P.C. H, 79 ans (2000) :
 - a. Qu'est-ce que c'est ça ?
 - b. Qu'est-ce qu'est le trouble ?

- (4) Plaquemines, Grand-Bayou : C.A. H (auto-identification ethnique : créole d'origine européenne et amérindienne), 88 ans (2000) :
- a. Qui c'est ça ?
 - b. Qui c'est un *grasshopper* ?
- (5) Livingston, Port-Vincent : B.S. H, 73 ans (2000) :
Qui il a dit ?
- (6) Livingston, Port-Vincent : M.L. F, 74 ans (2000) :
Qui c'est ça ?
- (7) Allen, réserve Coushatta : D.L. H (ethnie Coushatta, né à Basile), 65 ans (1992) :
Qui il a dit ?
- (8) Natchitoches, Gorum : A.C. F, 76 ans (2003) :
Quoi ça ?
- (9) Natchitoches, Cloutierville : F.M. H (ethnie créole de couleur) 73 ans (2003) :
À la Nouvelle-Orléans quoi ça la grande parade là ?

Conformité avec le modèle de nivellement ; la part du français plantocratique

Laissant de côté pour l'instant les locuteurs de la paroisse des Natchitoches, dans les autres localités, presque toutes les données portent à croire non seulement que l'hypothèse de nivellement est plausible mais également que la population créole fondatrice utilisait *qui*, exactement comme le prétend Rottet (2004). Ce sont les Créoles qui ont peuplé le Mississippi au sud de la Nouvelle-Orléans et aussi, probablement accompagnés d'Acadiens embourgeoisés, la région de la Côte-française (le long de la rivière Amite), et nous en voyons la trace, semble-t-il, dans le maintien de *qui* à ces deux endroits. Il est notoire que les locuteurs francophones du Port-Vincent et de la Côte-française (dans la paroisse de Livingston ; voir Fig. 1), qui aujourd'hui se classent parmi les Cadiens, reconnaissent néanmoins que leurs ancêtres se disaient « créoles ». (On nous a fait visiter, par exemple, le musée local baptisé « la maison créole »). À en juger par les quelques locuteurs interviewés, ces riverains gardent encore l'usage de *qui*, comme le démontrent les exemples (5–6), en fort contraste avec les vestiges de la population acadienne avoisinante, à Gonzales, dans la paroisse de l'Ascension, où les interlocuteurs dans notre corpus ont utilisé *quoi* (voir Fig. 1).

À Chenière-Caminada et à la Grande-Île, on trouve *qui* également, mais cette fois en concurrence avec la forme périphrastique *qu'est-ce que* chez certains locuteurs. Cette concurrence pourrait trouver son explication dans la scolarisation en français chez certains, surtout dans le cas de P.C. dans l'exemple (3a–b), car il avait suivi des cours de français pendant deux ans. Par contre C.S. n'a jamais

été scolarisée en français et n'a eu que quatre ans d'enseignement primaire en anglais, ce qui correspond au profil éducatif tout à fait typique pour une femme de son âge dans les espaces francophones dans le sud de la Louisiane. Qui plus est, dans son cas, ainsi que celui de P.C., l'usage périphrastique de *qu'est-ce que* est jumelé avec un autre trait frappant, l'articulation dorsal de [R], un trait qui marque d'ailleurs le parler de toutes les personnes âgées, non seulement à la Grande-Île mais aussi aux endroits visités de la paroisse des Plaquemines. Nous avons très probablement affaire à des vestiges du français de la société de plantation, c'est-à-dire, du français qui a évolué, au cours du dix-neuvième siècle, en parallèle avec le français de prestige en France. C'est pendant cette période que la fortune de l'ancienne société plantocratique a permis aux Créoles (de toutes ethnies) d'éduquer leurs enfants soit en France soit dans des établissements de la Louisiane, ce qui a eu comme conséquence que ces enfants ont acquis et maintenu un français prestigieux (Picone et Valdman, 2005). Or, il est connu que durant le dix-neuvième siècle, la Grande-Île était le lieu de choix de l'élite néo-orléanaise pour l'établissement d'un deuxième domicile (voir, par exemple, le scénario du célèbre roman de Kate Chopin, *The Awakening*, 1899). Wartburg a affirmé en 1942 (p. 77) que : « At Grand Isle [...] the old families came from France or from New Orleans, and twenty years ago the whole island spoke the French of New Orleans »⁶.

En ce qui concerne les endroits visités dans la paroisse des Plaquemines, ces francophones étaient proches des habitants de la Grande-Île, car les deux lieux étaient en communication continue par bateaux jusqu'à une période récente. Ainsi, les deux communautés étaient capables de se renforcer mutuellement par rapport aux particularités linguistiques communes. Ce qui est également notoire à la Grande-Île (et aussi à la West Pointe-à-la-Hache), c'est qu'il y a une rupture linguistique nette avec la génération plus jeune. Cette rupture se manifeste par la présence du [r] apical parmi les plus jeunes habitants francophones, qui ont eu beaucoup plus de contact — très souvent par le mariage — avec les francophones de la paroisse de Lafourche. Encore une indication semble-t-il, d'un effet de nivellement à l'œuvre. De toute manière, l'hypothèse que des traces du français de plantation sont encore perceptibles chez certains locuteurs ne contredit en rien ni l'hypothèse de nivellement, ni l'assertion que la forme *qui* est un trait dialectal relevant de la population fondatrice. Au contraire, l'hypothèse que des traces du français plantocratique sont encore perceptibles chez certains va tout naturellement de pair avec une hypothèse de nivellement pour expliquer la variation de bien d'autres traits chez ces mêmes locuteurs.

En ce qui concerne la forme *qui* relevée dans la paroisse d'Allen, c'est un Amérindien couchatta qui a émis l'énoncé de l'exemple (7). À l'âge de 21 ans, il s'est installé à la réserve, mais il est né à Basile, dans la paroisse d'Évangéline, une paroisse où, selon Rottet (2004), la forme *qui* est prédominante (voir Fig. 1).

Donc, pour le peu que l'on peut en déduire, cet exemple ne contredit en rien les propos de Rottet (2004).

Par ailleurs, la désignation de zone de transition (Fig. 1) dans le modèle de Rottet (2004) correspond parfaitement au fait que, dans notre corpus, les locuteurs de la paroisse Saint-Landry sont susceptibles d'alterner entre *qui* et *quoi*, selon l'expression utilisée : *Qui c'est ça ?* 'Qu'est-ce que c'est?', mais *Quoi il y a ?* 'Qu'est-ce qui ne va pas ?'

L'exception : la paroisse des Natchitoches

Passons donc aux locuteurs de la paroisse des Natchitoches. L'hypothèse que la forme *qui* est liée principalement à la population fondatrice et que la forme *quoi* marque davantage la population d'origine acadienne nous met dans l'embarras, semble-t-il, devant les exemples (8–9), dans la mesure où la Rivière-des-cannes était le berceau même de la haute société créole et un lieu où, en principe, le parler des Acadiens aurait eu le moindre impact. Et pourtant, parmi les quelques locuteurs francophones qui y restent en vie, nous trouvons *quoi* et non *qui*. Les deux locuteurs cités ont eu relativement peu de contacts avec le français de l'Acadiana, à en juger par le fait que ni l'un ni l'autre n'utilisait le terme *char* 'automobile', un mot qui fait partie du vocabulaire de base partout dans l'Acadiana. F.M. dit *car* [kar] (prononciation assimilée) alors que A.C. passe toujours à l'anglais *car* [k^hai]. Cependant, le français des deux locuteurs, qui sont nés et qui ont passé toute leur vie dans la région où ils habitent actuellement, est très semblable au français de l'Acadiana, à presque tous les niveaux. Il est possible qu'anciennement la présence acadienne dans cette région ait été plus importante qu'on le pense (surtout dans le cas de A.C., qui avait peut-être parmi ses ancêtres des Cadiens transplantés : notamment, pour la troisième personne du pluriel, elle utilise les flexions *-ont* et *-iont*, alors que ce trait est variable à Cloutierville). De toute manière, il est certain qu'il y a eu contact entre les Créoles des Natchitoches et les autres Créoles en Louisiane, y compris ceux dont la langue était sûrement en contact avec celle des Acadiens. De ce fait, l'absence (supposée) de contact direct aux Natchitoches n'exclut pas un effet de nivellement par le truchement des autres Créoles. Donc une influence acadienne aurait pu s'exercer, même indirectement, sur le français des Créoles de la Rivière-des-cannes.

Par contre, il est peut-être plus raisonnable d'y voir une preuve d'un certain degré d'homogénéité fondamentale existant parmi toutes les populations francophones coloniales, qui auraient parlé des dialectes populaires apparentés et répandus non seulement en Louisiane mais aussi à une échelle plus vaste dans la francophonie d'alors. Dans ce cas, le français « cadien » serait aussi le français « non cadien » dépassant, dès l'origine, le territoire de l'Acadiana et associé, dès l'origine, à des ethnies non acadiennes en Louisiane (cf. Klingler, 2005). En

examinant la liste des attributs du français parlé au début du dix-huitième siècle en France (Seguin, 1972, p. 47–48), avant que le figement et la codification du français post-révolutionnaire ne se soient produits, force est de constater que le français qui se parle partout en Louisiane à l'heure actuelle retient quantité de traits du français populaire d'alors : par exemple la chute du /r/ final pour certaines formes (ɔt] pour *autre*), [li] pour *lui*, [iz] ou [il] pour *ils*, [œn] pour *une*⁷, [st] pour *cet/cette* (surtout devant une voyelle) et aussi le trait de prononciation peut-être le plus emblématique du français dit « cadien », une voyelle ouverte ([æ] ou [a]) au lieu de [ɛ] devant /r/.

Conclusion

Pour conclure, nous ne cherchions pas ici à renverser l'hypothèse de nivellement pour la remplacer par une hypothèse d'une homogénéité poussée parmi les locuteurs fondateurs en Louisiane. En effet, les preuves à l'appui d'une telle hypothèse sont forcément minces, vu le très petit nombre de locuteurs francophones encore en vie hors de l'Acadiana, qui pourraient représenter un témoignage fidèle des isolats francophones non acadiens d'alors⁸. D'ailleurs, un tel propos, trop radical, irait à l'encontre du portrait dialectal précoce proposé par Picone et Valdman (2005), où c'est plutôt la diversité linguistique qui a été soulignée. Selon le scénario le plus probable, chacune des deux hypothèses a sa part de vérité pour expliquer la configuration linguistique actuelle en Louisiane tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Acadiana. L'unité dialectale en Louisiane s'expliquerait alors, d'une part, par l'homogénéité du français populaire d'alors, malgré la diversité de langues et de patois qui se parlaient à l'époque coloniale et, d'autre part, par un effet de nivellement progressif, rendant encore plus uniforme le français louisianais actuel.

Notes

¹ La désignation géographique « Acadiana », forgée au début des années soixante et reconnue officiellement en 1997 par le pouvoir législatif louisianais, correspond à vingt-deux paroisses situées dans le sud de la Louisiane (voir Fig. 1) et associées, pour la plupart, à la région d'implantation des exilés acadiens. Cependant, il est très important d'insister sur le fait que, dans le triangle géographique portant aujourd'hui le nom « Acadiana », ont figuré également des secteurs peuplés par des groupes francophones non acadiens. C'est surtout le cas dans les paroisses d'Évangeline, des Avoyelles et de la Pointe-Coupée. Voir la suite et voir le commentaire de Klingler (2005). Notre reconnaissance s'adresse à ce dernier pour sa relecture perspicace de cet essai.

² Le titre probable du dictionnaire : *Dictionary of Louisiana French as Spoken in Cajun, Creole, and Native American Communities*. Les membres principaux de l'équipe sont

Albert Valdman, Kevin J. Rottet, Barry J. Ancelet, Richard Guidry, Thomas A. Klingler, Amanda LaFleur, Tamara Lindner, Michael D. Picone, Dominique Ryon.

- ³ La dévastation causée par l'ouragan Katrina, fin août 2005, a été particulièrement sévère dans la paroisse des Plaquemines (et dans la paroisse de Saint-Bernard également). Il est très peu probable que la communauté francophone qui y avait subsisté — composée principalement de personnes du troisième âge possédant peu de ressources — puisse se reconstituer. Leur triste sort ne fait que renforcer notre désir de rendre hommage à tous ceux qui nous y ont accueilli si chaleureusement et qui sont maintenant dépossédés et dispersés.
- ⁴ En 2002, nous avons peut-être trouvé la toute dernière créolophone originaire de la paroisse des Natchitoches. Nous l'avons signalé à Thomas Klingler et, à partir de ce contact, il a trouvé à son tour les derniers francophones dans cette même région. Il nous en a fait part, ce qui a mené aux entretiens en 2003.
- ⁵ Ordre de présentation : paroisse, ville, initiales personnelles, sexe, lieu de naissance, âge au moment de l'entretien, date de l'entretien.
- ⁶ Traduction : À la Grande-Île [...] les familles de vieille souche venaient de France ou de la Nouvelle-Orléans et, il y a vingt ans, l'entière population insulaire parlait le français de la Nouvelle-Orléans.
- ⁷ En fait, pour la forme *une*, le plus souvent l'articulation est ouverte en français louisianais et on y entend [ɛn] ou [æɛn], mais [œn] s'entend aussi dans la paroisse de Vermilion pour le pronom indéfini.
- ⁸ Une dernière fois, il faut souligner le fait que des populations non acadiennes ont peuplé certains secteurs de l'Acadiana. Notamment les locuteurs francophones encore nombreux (mais âgés) des paroisses des Avoyelles, d'Évangéline et de la Pointe-Coupée pourraient représenter des filiations linguistiques non acadiennes.

Références

- Byers, B. 1988. Defining norms for a non-standardized language : A study of verb and pronoun variation in Cajun French. Thèse de doctorat, Indiana University, Bloomington.
- Dubois, S. 2005. Un siècle de français parlé en Louisiane. Dans A. Valdman, J. Auger et D. Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du nord : état présent*. Saint-Nicolas, QC, Presses de l'Université Laval, p. 286–305.
- Dubois, S. et C. Salmon. Dans ce volume. Étude diachronique du /ɔ/ devant R et L en français cadien dans le parler de quatre générations de femmes cadiennes. *Revue canadienne de linguistique appliquée / Revue de l'Université de Moncton*, vol. 9, n° 2 / vol. 37, n° 2, 193–206. Numéro thématique conjoint : *Les variétés de français en Amérique du Nord*, R.A. Papen et G. Chevalier (dir.).
- Klingler, T.A. 2005. Beyond Cajun : Towards an expanded view of regional French in Louisiana. Manuscrit inédit, Tulane University, Nouvelle-Orléans.
- Picone, M.D. 2003. French dialects of Louisiana : A revised typology. Communication présentée lors du Colloque sur le français aux États-Unis, Indiana University, Bloomington.

- Picone, M.D. et A. Valdman. 2005. La situation du français en Louisiane. Dans A. Valdman, J. Auger et D. Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Saint-Nicolas, QC, Presses de l'Université Laval, p. 143–165.
- Rottet, K.J. 2001. *Language shift in the coastal marshes of Louisiana*. New York, Peter Lang.
- Rottet, K.J. 2004. Inanimate interrogatives and settlement patterns in francophone Louisiana. *French Language Studies*, vol. 14, p. 169–188.
- Rottet, K.J. Dans ce volume. Évolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais : les cas de *quoi* et *j'avons*. *Revue canadienne de linguistique appliquée / Revue de l'Université de Moncton*, vol. 9, n° 2 / vol. 37, n° 2, 173–192. Numéro thématique conjoint : *Les variétés de français en Amérique du Nord*, R.A. Papen et G. Chevalier (dir.).
- Seguin, J.-P. 1972. *La langue française au XVIII^e siècle*. Paris, Bordas.
- Wartburg, W. von. 1942. To what extent is an atlas of Louisiana French possible and desirable? *American Council of Learned Societies*, vol. 34, p. 75–81.

